

Salon IFTM Top Résa 2015, ANCV, Stand T104, Allée T - Pavillon 1

Feu vert pour le déploiement d'e-Chèque-Vacances, après une phase d'expérimentation réussie



Paris, le 29 septembre 2015 – Lancée en janvier 2015, l'expérimentation e-Chèques-Vacances, titre émis par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) permettant à son bénéficiaire de régler ses prestations de tourisme et de loisirs directement sur Internet, s'avère concluante. A l'occasion du salon IFTM Top Résa, l'ANCV annonce le déploiement de ce nouveau produit de la gamme Chèque-Vacances auprès de l'ensemble des Comités d'entreprise, et clients potentiels de l'Agence.

Hébergeurs, transporteurs, agences de voyages, tour-opérateurs, tous y trouvent leur compte !

Trois raisons arrivent en tête des atouts régulièrement mentionnés par les professionnels du tourisme ayant franchi le pas :

- **Raison n°1 : Coller au plus près des habitudes des consommateurs**
Comme le confirment régulièrement les dernières études en date sur le sujet, les habitudes d'achat des consommateurs passent aujourd'hui majoritairement par Internet. 71% des Français partis en vacances en 2014 ont consulté Internet pour préparer leurs séjours et 45% des Français partis en 2014 ont réservé tout ou partie de leurs séjours de vacances sur Internet¹. Depuis leur ordinateur, smartphone ou tablette, les Français veulent pouvoir accéder à toute heure aux produits de leur choix. Grâce aux e-Chèques-Vacances, ils satisfont leur besoin d'immédiateté. Les bénéficiaires e-Chèque-Vacances peuvent ainsi accéder aux offres de dernière minute disponibles sur Internet.
- **Raison n°2 : Accélération de la croissance, paiement garanti et gestion facilitée**
Pour les professionnels du tourisme, e-Chèque-Vacances participe à l'accélération de leur croissance en facilitant leur gestion. Avantage : Un parcours simplifié pour le professionnel du tourisme et le bénéficiaire. En quelques clics la réservation et l'achat sont pris en compte, le paiement est confirmé en temps réel. La gestion back office des sites de e-commerce est ainsi simplifiée.



- **Raison n°3 : Jouer la carte de la complémentarité a vec le Chèque-Vacances**

e-Chèque-Vacances permet aux professionnels du tourisme d'élargir leur clientèle, de la fidéliser et de conquérir de nouveaux marchés. Pour les Comités d'entreprise, c'est une occasion de convaincre de nouveaux salariés d'utiliser ce produit qui, comme le Chèque-Vacances, leur permettra d'accéder aux vacances et aux loisirs directement sur Internet².

Philippe Laval, Directeur Général de l'ANCV, déclare : « *La phase d'expérimentation nous a permis de valider l'intérêt pour les e-Chèques-Vacances de l'ensemble des acteurs de la chaîne, depuis les professionnels du tourisme jusqu'aux bénéficiaires. Parce qu'il est adapté aux pratiques actuelles et représente un plus pour les bénéficiaires comme pour les professionnels du tourisme et des loisirs, e-Chèques-Vacances est promis à un bel avenir.* »

Une solution de paiement simple et rapide

Utilisable uniquement sur Internet, e-Chèque-Vacances porte une valeur faciale de 60 euros, facilitant notamment son utilisation pour des montants élevés, comme l'hébergement ou les voyages (« vols secs ou séjours tout compris »). Avec e-Chèque-Vacances, les bénéficiaires peuvent en toute simplicité réserver et payer directement sur le site Internet du prestataire sans avoir à envoyer leurs titres, via une page de paiement sécurisé dédiée. **e-Chèque-Vacances possède un encart imprimé avec une zone « à gratter », permettant le paiement sécurisé en ligne.** L'achat peut par ailleurs être complété par carte bancaire si besoin. e-Chèque-Vacances offre une garantie de paiement, supprimant le surcoût des impayés et de l'exploitation back-office. **La sécurité apportée par l'ANCV est adossée à l'expertise de la Banque de France.**

De nouvelles signatures

Récemment, FRAM, Selectour-Afat, laStationdeSki.com, les Villages Clubs du Soleil et Renouveau ont rejoint les clubs de vacances Belambra ou Logitravel parmi les professionnels du tourisme qui acceptent e-Chèque-Vacances.

Salon IFTM Top Résa 2015 – Paris Porte de Versailles

Retrouvez l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances sur
son **Stand T104, Allée T - Pavillon 1**

Notes aux rédactions :

1 - Baromètre Raffour Interactif 2015

2 - avec ou sans épargne personnelle additionnelle

A propos de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Acteur public, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances accomplit depuis plus de 30 ans une mission unique : favoriser le départ en vacances du plus grand nombre.

Pour lutter contre la fracture touristique, l'ANCV émet et promeut le Chèque-Vacances, dispositif d'aide au départ distribué nécessairement sur la base de critères sociaux et qui constitue un outil de redistribution des revenus au bénéfice des salariés de toutes les entreprises et des agents des trois versants de la fonction publique.

Les excédents générés par l'émission des Chèques-Vacances sont entièrement affectés dans des programmes d'aide à la personne dédiés aux publics les plus fragiles (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap,...) et dans le financement du patrimoine du tourisme à vocation sociale.

En 2014, l'Agence a ainsi accompagné plus de 10 millions de personnes, bénéficiaires et leur famille, sur le chemin des vacances. A travers ses différents programmes de solidarité, l'ANCV a notamment soutenu le départ de plus de 234000 personnes en situation de fragilité.

Plus d'infos : www.ancv.com

CONTACTS PRESSE :

Muriel Droin – ANCV – 01 34 29 51 94 - mdroin@ancv.fr

Ariabel Dany – Grayling – 01 55 30 70 93 – ariabel.dany@grayling.com